



CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2021

- compte-rendu -

Réunion du Conseil Municipal de la commune de Guengat du 17.09.2021 à 20h30, sous la présidence de M. David LE GOFF, Maire.

Etaient présents : D. LE GOFF, S. SIMON, S. LE CORRE, JR. TANGUY, AM. POUPON, P. BOUSSARD, G. JOUAN, G. PENGAM, M. BARGAIN, G. QUEAU, Y. SZPOTYNSKI, JP. HEMON, C. DANTEC, R. FERNANDEZ, S. TANGUY

Etaient absents : S. SOUBEN, excusée, pouvoir à S. LE CORRE ; F. LE DOUY, excusé, pouvoir à D. LE GOFF ; L. COLAS, excusée ; J. KERSAUDY, excusé

Secrétaire de séance : AM. POUPON

M. le Maire rappelle aux conseillers municipaux les délibérations prises lors de la séance du 2 juillet 2021.

Aucune observation de la part des membres du Conseil Municipal.

MODIFICATION DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL SUITE A UNE DEMISSION (Délibération N°2021/09/01)

Suite à la démission de M. Régis FERNANDEZ de son poste de conseiller municipal, acceptée par M. le Préfet en date du 05.07.2021, et conformément à l'article L270 du Code Electoral, le Maire a sollicité Mme Catherine L'HARIDON, candidate venant immédiatement après le dernier élu de la liste « Imaginons Guengat demain ! », qui a accepté les fonctions de conseillère municipale.

Le Conseil Municipal PREND ACTE de l'installation de Mme Catherine L'HARIDON née JONDOT comme conseillère municipale et de la modification du tableau du Conseil Municipal : Mme Catherine L'HARIDON prenant rang à la suite des conseillers municipaux élus antérieurement.

COMMISSIONS MUNICIPALES : MODIFICATION COMPOSITION (Délibération N°2021/09/02)

Suite à la démission de M. Régis FERNANDEZ et à l'intégration de Mme Catherine L'HARIDON au sein du Conseil Municipal, le Conseil Municipal DECIDE de modifier la composition des commissions comme suit :

- Commission des finances et vie économique

Pierrick BOUSSARD, Matthieu BARGAIN, Stéphane SIMON, Jean-René TANGUY, Anne Marie POUPON, Gwenaëlle JOUAN, Jean-Pierre HEMON, Yann SZPOTYNSKI, Catherine L'HARIDON

- Commission urbanisme, travaux et cadre de vie

Stéphane SIMON, Jean-René TANGUY, Matthieu BARGAIN, Pierrick BOUSSARD, Gwenaëlle QUEAU, Frédéric LE DOUY, Yann SZPOTYNSKI, Christine DANTEC, Catherine L'HARIDON

- Commission vie associative, culture patrimoine et tourisme

Matthieu BARGAIN, Stéphane SIMON, Jean-René TANGUY, Liliane COLAS, Gaëlle PENGAM, Johan KERSAUDY, Yann SZPOTYNSKI, Jean-Pierre HEMON, Frédéric LE DOUY, Sonia TANGUY

- Commission affaires sociales, enfance et jeunesse

Sylviane LE CORRE, Anne Marie POUPON, Gwenaëlle JOUAN, Solen SOUBEN, Gaëlle PENGAM, Christine DANTEC, Sonia TANGUY

- Commission communication, évènementiel

Sylviane LE CORRE, Matthieu BARGAIN, Jean-René TANGUY, Anne Marie POUPON, Solen SOUBEN, Gaëlle PENGAM, Christine DANTEC

REPRESENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN DU SDEF (Délibération N°2021/09/03)

Suite à la démission de M. Régis FERNANDEZ, M. Stéphane SIMON est l'unique représentant communal titulaire à siéger au SDEF. Or, selon les statuts du SDEF, doivent être désignés 2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants au SDEF.

Le Conseil Municipal DESIGNNE Mme Catherine L'HARIDON, représentant titulaire, qui siègera au comité syndical du SDEF avec M. Stéphane SIMON, soit :

Représentants titulaires : Stéphane SIMON, Catherine L'HARIDON

Représentants suppléants : Jean-René TANGUY, Frédéric LE DOUY

PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE AIRE D'ACCUEIL POUR CAMPING-CARS (Délibération N°2021/09/04)

M. Matthieu BARGAIN, conseiller délégué au tourisme et cadre de vie, présente aux élus le projet d'aménagement d'une aire d'accueil pour camping-cars à Guengat, au lieu-dit Pont Kervern (à proximité immédiate de la RD 56 et du centre bourg) qui s'inscrit

dans un projet d'ensemble de développement de l'attractivité touristique. Ce site, situé dans un environnement naturel préservé, permet d'accéder rapidement au centre bourg : découverte du patrimoine et accès aux différents commerces de proximité : bar tabac, boulangerie, pizzeria, ... Ce site offre également des possibilités de balades diversifiées (liaison douce vers la voie verte reliant Quimper à Douarnenez...).

L'aire d'accueil pour camping-cars aura une capacité de 5 stationnements : création d'une plateforme (travaux de terrassement, réseaux d'eau...), pose de bordures et garde-corps, création d'un chemin piétonnier, plantations de massifs et de haies, signalétique...

Une première présentation du projet d'aménagement d'une aire d'accueil a eu lieu lors de la réunion plénière qui s'est tenue le vendredi 10.09.2021. Les élus ont pris connaissance de l'étude réalisée par Quimper Cornouaille Développement (QCD).

Coût prévisionnel HT du projet : 39 905,25 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE ce projet,

- AUTORISE le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'élaboration de ce projet (études, travaux...),

- AUTORISE le Maire à solliciter une subvention dans le cadre du dispositif de financement régional pour les destinations touristiques bretonnes et solliciter d'autres subventions (Département, Etat : DETR 2022, DSIL 2022...)

ANOMALIES CADASTRALES « ROUTE DE LA TOUR » : INTEGRATION DANS LE DOMAINE COMMUNAL DES PARCELLES ZB N°144, 146, 149 ET 156 (Délibération N°2021/09/05)

Des anomalies cadastrales ont été recensées au niveau de l'assiette de la route de la Tour au niveau du lieu-dit « La Tour ».

Il y a lieu de mettre à jour le cadastre en régularisant la situation actuelle de l'assiette de la route de la Tour à savoir intégrer les parcelles ZB N° 144, 146, 149 et 156 appartenant aujourd'hui aux conjoints Lagadic dans le domaine communal.

Le Conseil Municipal, suivant l'avis favorable de la commission urbanisme, travaux et cadre de vie, réunie le 08.09.2021, par 16 voix pour (1 élu ne prend pas part au vote), ACCEPTE cette cession à titre gratuit et l'intégration de ce bien dans l'inventaire de la commune ; AUTORISE le Maire à signer l'acte de cession ainsi que tous les documents à intervenir.

CHANGEMENT DE DENOMINATION D'UNE VOIE (Délibération N°2021/09/06)

Au vu de l'installation d'une pépinière fruitière d'arbres et d'arbustes et d'un verger au lieu-dit « Quillihouarn », il y a lieu de renommer la voie « chemin de la déchetterie ».

Proposition de la commission communication : « chemin de Kerdrein », « chemin Koat Kerdrein », « chemin de Parc ar Houldry »

Le Conseil Municipal VALIDE, à l'unanimité, le nom : « chemin Koat Kerdrein ».

PROJET DE MISE EN VENTE DE 10 LOGEMENTS LOCATIFS PAR FINISTERE HABITAT (Délibération N°2021/09/07)

Conformément aux lois de « Mobilisation pour le logement et lutte contre l'exclusion », « Egalité et Citoyenneté » et « Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique », Finistère Habitat a engagé la procédure d'élaboration de la nouvelle Convention d'Utilité Sociale (CUS) pour la période 2021-2027.

Dans ce cadre, Finistère Habitat doit annexer un plan de vente des logements qui seraient mis en vente sur cette période. A ce titre, le bureau du Conseil d'Administration de Finistère Habitat a émis un avis favorable afin de proposer à la vente les 10 logements situés sur la commune « rue des Aigrettes » et « rue des Mouettes », livrés en 1996 (parcelles ZP 182, 183 et 185).

La politique mise en place par Finistère Habitat concernant la vente de logements sociaux poursuit un double objectif :

- favoriser l'accession à la propriété pour les locataires
- réinvestir les plus-values dégagées dans les opérations de constructions neuves ou de réhabilitation

Les 10 logements sont actuellement occupés. Si le locataire actuel ne souhaite pas se porter acquéreur du logement qu'il occupe, il bénéficie du droit au maintien. Dès libération, la priorité est donnée aux locataires de Finistère Habitat puis aux locataires d'autres parcs sociaux puis aux locataires privés.

Conformément à l'article L445-1-1 du code de la construction et de l'habitation, la commune doit être consultée sur les projets de vente et se prononcer sur la vente de ces logements sociaux.

Le Conseil Municipal, suivant l'avis favorable de la commission urbanisme, travaux et cadre de vie, réunie le 08.09.2021, à l'unanimité, DECIDE d'émettre un avis favorable concernant la vente de ces 10 logements.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Décisions prises par délégation

• Liaison voie verte

- Achat de terrains : 9 250,00 € (parcelle ZO 751 : 17 967 m²) - mandat 435 du 09.09.2021
- 5 500,00 € (parcelle ZO 749 : 11 084 m²) - mandat 437 du 09.09.2021
- 637,50 € (parcelle ZE 48 : 1 275 m²) - mandat 436 du 09.09.2021

• Locaux associatifs

- Aménagements extérieurs PMR : 21 332,40 € TTC (ent. SALIOU - Plomelin) – mandat 378 du 02.08.2021
- Aménagements extérieurs PMR : 57 182,88 € TTC (ent. LE PAPE - Plomelin) – mandat 380 du 02.08.2021 + 455 du 16.09.2021

• Programme voirie 2021

- Chemin de Kervendal (Bon de Commande N°2) : 3 972,00 € TTC (ent. LE PAPE - Plomelin) – mandat 381 du 02.08.2021

Devis en cours

- Restauration de la statue de la fontaine St Divy : 800,00 € (Marie Payre – Esquibien) – Travaux en cours
- Emplois partiels (Bon de Commande N°1) : 7 123,20 € TTC (ent. LE PAPE - Plomelin) – Travaux en cours
- Hameau de Bellevue - voirie principale (Bon de Commande N°3) : 161 874,60 € TTC (ent. LE PAPE - Plomelin) – Travaux en cours
- Hameau de Bellevue – chemin piétonnier (Bon de Commande N°4) : 12 456,00 € TTC (ent. LE PAPE - Plomelin) – Travaux en cours
- Travaux de terrassement liaison voie verte : 1 350,00 € (Alain BOURHIS - Guengat) - devis signé le 13.09.2021
- Clôture de sécurité mur voie d'accès locaux associatifs : 5 205,86 € TTC (société SDU - Guidel)- devis signé le 02.08.2021
- Clôture de sécurité mur cheminement locaux associatifs : 6 409,61 € TTC (société SDU - Guidel)- devis signé le 02.08.2021
- Pare-ballons terrain de foot : 28 994,40 € TTC (société SDU - Guidel) - devis signé le 02.08.2021
- Abris de touche terrain de foot : 3 571,12 € TTC (société SDU - Guidel) - devis signé le 02.08.2021
- Buts amovibles terrain de foot : 5 834,38 € TTC (société SDU - Guidel) - devis signé le 02.08.2021
- Mobilier locaux associatifs (tables+chaises) : 4 632,00 € TTC (société Comat et Valco – Béziers) - devis signé le 08.09.2021
- Fournitures locaux associatifs (sécurisation accès escalier intérieur) : 173,81 € TTC (Manutan – Niort) – devis signé le 15.09.2021

Rapport d'activité 2020 du SDEF :

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité 2020 du SDEF (document transmis à l'ensemble des élus).

Travaux bocagers :

Jean-René TANGUY informe le Conseil Municipal que des travaux bocagers seront réalisés sur les parcelles communales ZO 378, ZO 748, ZO 749 et ZD 23 dans le cadre du programme Breizh Bocage : réalisation de 786 mètres de talus plantés.

Ce programme est financé par le FEADER, le Conseil Départemental, le Conseil Régional, l'agence de l'eau et le SIVALODET.

Coût du projet : 7 050,00 € HT dont 0,00 € à la charge de la commune.

Enquête Publique : prise d'eau de Kératry :

Le Maire informe le Conseil Municipal que, par arrêté préfectoral du 13.07.2021, le Préfet déclare d'utilité publique au profit de Douarnenez Communauté l'établissement des périmètres de protection de la prise d'eau de Kératry, située sur la commune de Douarnenez, ainsi que l'institution des servitudes afférentes et autorise, au titre du code de la santé publique, l'utilisation des eaux de la rivière du Névet à partir de la prise d'eau de Kératry pour l'alimentation en eau destinée à la consommation humaine.

Quimper Bretagne Occidentale (QBO) : informations

Le Maire informe le Conseil Municipal que le service des déchets de QBO a fait l'acquisition d'un nouvel outil de communication. Ce dispositif se présente sous la forme d'une maison exposition itinérante de 15 m².

Les services de QBO proposent aux communes membres une exposition itinérante afin de sensibiliser les habitants au développement durable notamment sur les thématiques suivantes : les déchets, l'eau, l'électricité et les transports.

A Guengat, le 20 septembre 2021

David LE GOFF, Maire